

Louise-Marthe de Conflans-Coigny, châtelaine de Brécy: un destin de femme à travers la Révolution et l'Empire

Pour les individus qui occupaient sous le règne de Louis XVI le premier rang de la société, la Révolution représenta un tel renversement de fortune qu'elle suscita, chez ceux qui savaient tenir la plume, la rédaction soit d'un journal, soit de mémoires ou de souvenirs, moyens de transmettre à leur descendance, ou plus largement à la postérité, le témoignage de ce bouleversement sans précédent. C'est la génération qui avait aux alentours de vingt ans lorsque éclata la Révolution qui fournit la plus abondante moisson de ce genre littéraire, sans doute parce qu'à un tel âge il était possible tout à la fois d'avoir suffisamment connu la société d'Ancien Régime pour en retracer, après le cataclysme, l'existence sous les traits enjolivés de la nostalgie, mais aussi de se jeter dans l'aventure de l'émigration puis de tenter de refaire sa vie sous les régimes successifs de la première moitié du XIX^e siècle. Tout le monde connaît, au moins de réputation, pour leurs qualités littéraires, les *Mémoires d'outre-tombe* de Chateaubriand. Restent également assez connus les mémoires de la baronne d'Oberkirch ou ceux de la comtesse de Boigne. Bien d'autres écrits contemporains, publiés tout au long du XIX^e siècle par les descendants de leurs auteurs qui les avaient retrouvés dans les greniers de leur demeure, n'ont pas depuis fait l'objet d'une réédition. De nos jours de telles découvertes se font de plus en plus rares : guerres, ventes et successions ont sans doute fait disparaître à tout jamais un certain nombre de ces journaux ou mémoires restés à l'état manuscrit¹.

Cependant, grâce à ceux de ces écrits qui ont été publiés, est désormais conservée toute une galerie de portraits que les mémorialistes ont dressée des personnages de leur entourage, lesquels, pour la plupart, appartenaient comme eux au petit monde de la Cour. C'est en m'appuyant sur ce type de sources et sur les préfaces des érudits qui les ont publiées, que je tenterai de restituer la vie mouvementée de Louise-Marthe de Conflans, marquise de Coigny. Elle-même du reste participa à cette culture de l'écrit : elle entretint en particulier une correspondance avec le prince de Ligne, dont les lettres que ce dernier lui adressa de Crimée en 1787 ont été plusieurs fois rééditées. De la marquise de Coigny elle-même certaines lettres ont été conservées et publiées². Ces sources littéraires,

1. On fait encore parfois d'heureuses découvertes, telles les mémoires d'Angélique de Maussion (1772-1841), châtelaine de Fossey, (village proche de Château-Thierry) publiés en 1975 par un descendant sous le titre *Rescapés de Thermidor* (Paris, Nouvelles Éditions latines, 1975).

2. Vingt-quatre lettres ont été publiées en 1884 par Paul Lacroix chez le libraire Jouast, dont vingt et une adressées entre 1791 et 1792 au duc de Lauzun, et trois autres de 1803 à 1806 à une amie anglaise, lady Elisabeth Foster. Dix de ces lettres ont de nouveau été publiées en 1928 par Edmond Pilon, à la suite de son édition des *Mémoires* du duc de Lauzun. En revanche, malgré la conclusion

journaux et mémoires du temps, constitueront le premier aliment de mon enquête, qui puisera par ailleurs aux archives notariales, afin de montrer que cette dame de cour fut aussi d'une femme d'affaires, attachée pendant trente ans, à reconstituer pour ses enfants et petits-enfants le patrimoine de ses ancêtres, que la Révolution lui avait confisqué.

Esquisse de portrait physique et moral

Il est bien difficile de parler d'un personnage historique sans pouvoir montrer son portrait. Comme toutes les femmes de sa condition et de son temps, Louise-Marthe de Conflans eut assurément ses traits fixés par le pinceau ou le crayon de plusieurs artistes. La précieuse publication, en 1910, par un des descendants britanniques de la marquise de Coigny des *Annals of the family of de Franquetot, ducs de Coigny* fournit une liste de portraits de famille conservés dans cette descendance, et la reproduction de plusieurs d'entre eux. Trois de ces reproductions sont des portraits de Louise-Marthe. L'un la montre en jeune mariée aux joues rondes et à la mine boudeuse, une rose dans la chevelure³, un second n'est que la reproduction assez médiocre, à l'aquarelle, du troisième, portrait à l'huile autrefois attribué au grand portraitiste Thomas Lawrence⁴. Ce portrait nous montre la marquise âgée d'une trentaine d'années – ce qui semble situer la réalisation de ce tableau durant son émigration en Angleterre – la main droite repliée sur la poitrine, coiffée d'une sorte de turban noué sous le menton, et d'où dépassent des boucles qui lui tombent sur le front. L'expression du visage, le vêtement et la toilette font assurément davantage penser au Directoire qu'à la fin du règne de Louis XVI.

Ce que nous apprend son portrait est complété par l'appréciation de ceux qui l'ont connue, en particulier durant son émigration en Angleterre, et qui en dressent le portrait aussi bien au physique qu'au moral au moment même où le peintre fixait ses traits sur la toile. Dans son *Journal d'émigration*⁵ le comte d'Espinchal décrit ainsi Louise-Marthe lorsqu'il la croise en décembre 1792 : «Elle est petite, ronde, sans tournure et sans grâce, mais d'une figure agréable.

optimiste de Paul Lacroix dans sa préface à l'édition de 1884 («De tous côtés, on s'est déjà mis en quête [à l'annonce de la publication des lettres à Lauzun] pour retrouver les correspondances inédites de cette épistolaire de premier ordre»), il ne semble pas que de nouvelles lettres de la marquise de Coigny aient fait l'objet d'une publication.

3. Hew Hamilton Dalrymple, *Annals of the Family of De Franquetot, Ducs de Coigny*. sl (Grande-Bretagne), à compte d'auteur, 1910, p. 122 (reproduction par héliogravure).

4. Du moins est-ce l'assertion de Lescure dans sa préface aux lettres de 1886. Il fait figurer en tête de l'ouvrage une gravure à l'eau-forte, soit-disant d'après le tableau de Lawrence, en fait d'après la médiocre copie à l'aquarelle conservée alors par Lady Manners. Quant à l'original à l'huile, bien que de meilleure facture, il ne semble plus être attribué à Lawrence, car il ne figure pas dans Kenneth John Garlick, *Sir Thomas Lawrence, a complete catalogue of the oil paintings*, Oxford, 1989. Cet auteur précise dans l'introduction que son travail n'est pas un catalogue raisonné, pour lequel il aurait fallu faire figurer les travaux des élèves et assistants de Lawrence.

5. Comte d'Espinchal, *Journal d'émigration*. Paris, 1912 (31/12/1792).



Portrait de Louise-Marthe de Conflans à 20 ans.
Tableau anonyme conservé en 1910 dans sa descendance anglaise. Bibliothèque nationale de France.



Portrait de Louise-Marthe de Conflans au moment de son émigration en Angleterre. Tableau autrefois attribué à Thomas Lawrence et conservé en 1910 dans la descendance anglaise du modèle. Bibliothèque nationale de France.

La voix enrouée, elle joint à beaucoup d'esprit naturel un grand fonds d'assurance et est très fréquemment impertinente [cette impertinence joua sans doute un rôle dans sa brouille avec la reine Marie-Antoinette]. C'était une de nos plus galantes dames de la cour, donnant le ton à la belle jeunesse de ce pays, et se chargeant de mettre à la mode les plus agréables». Le marquis de Bouillé porte un jugement voisin lorsqu'il écrit: «On sait que personne n'exerça plus qu'elle l'empire fragile de la mode, qu'elle devait encore moins aux agréments de sa figure et aux avantages de sa position dans le monde qu'au charme et au tour original de son esprit»⁶. Nous aurons l'occasion de revenir sur sa tournure d'esprit et sur les inimitiés qu'elle lui suscita, incapable qu'elle était de résister au plaisir de faire un bon mot. Comment cependant ne pas conclure ce portrait moral par cette appréciation portée par le plus illustre, peut-être, de ses soupirants, le prince de Ligne, dans une des lettres qu'il lui adressa de Crimée en 1787: « Vous avez la grâce des élégantes sans en avoir pris l'état. Vous êtes supérieure sans alarmer personne que les sots »⁷. De retour d'émigration, la marquise de Coigny conserva l'humeur enjouée, la répartie prompte, et la saillie vive et gaie, pour reprendre les expressions de M. de Lescure dans sa préface à l'édition de 1886 des lettres du prince de Ligne, se fondant pour porter ce jugement sur le témoignage de madame Destutt de Tracy, qui la connut bien dans ces premières années du

6. Marquis de Bouillé, *Souvenirs et fragments pour servir aux mémoires de ma vie et de mon temps*, t. II, Paris, 1908, chap. 39 (décembre 1796-septembre 1797).

7. Prince de Ligne, *Lettres du prince de Ligne à la marquise de Coigny pendant l'année 1787*, Paris, 1886, 1^{re} lettre.

XIX^e siècle⁸. Quant à Amand de Vertus, l'historien local qui la connaît dans les dernières années de sa vie lorsqu'elle venait en villégiature à Brécy, il écrit : « Elle était contrefaite, mais avait une belle figure [...] elle avait une voix grasse et ronde ».⁹

Les descendants de Louise-Marthe de Conflans

La plupart des historiens restent dans le vague pour la date de naissance de Louise-Marthe de Conflans, la situant en 1759 ou 1760, alors que la date précise est le 4 octobre 1759¹⁰. Elle est la fille de Louis-Gabriel, marquis de Conflans et d'Antoinette Madeleine Portail. Les Conflans étaient une famille d'ancienne noblesse, que les généalogistes font remonter jusqu'au XII^e siècle, époque où elle serait issue de la maison de Brienne¹¹. Cette famille connaît aux XVI^e et XVII^e siècles plusieurs illustrations dans le métier des armes¹², mais Michel de Conflans, l'arrière-grand-père de Louise-Marthe appartient à une branche cadette, dont Saint-Simon écrit, de sa plume trempée dans l'acide, que « pauvre et obscure, elle n'était jamais sortie de son village, où sa maison ressemblait à une hutte »¹³ et ailleurs qu'elle « vivait de son fusil et de ses choux »¹⁴. Heureusement pour Michel de Conflans, la dernière représentante de la branche aînée, Henriette d'Armentières, en fit son héritier à son décès en 1712. C'est par elle qu'entrent dans le patrimoine des ancêtres de Louise-Marthe la terre d'Armentières et son château du XIV^e siècle ainsi que, non loin de là, la terre de Brécy et le château du Buisson. Michel de Conflans avait su se pousser, dans les premières années du XVIII^e siècle, dans l'entourage du duc d'Orléans, dont il devint premier gentilhomme de la chambre, mais c'est surtout son fils Louis, qui redorera le blason familial par sa carrière militaire. Le *Dictionnaire de biographie française* écrit de lui que « sans avoir jamais de haut commandement, il parut avec honneur dans toutes les guerres de son temps ». Il combattit principalement sous les ordres du maréchal de Saxe et finit par obtenir son bâton de maréchal en 1768, à cinquante-sept ans, alors qu'il était entré sous les armes dès l'âge de quinze ans. Il mourut

8. Sarah Newton (Mme Destutt de Tracy), *Essais divers, lettres et pensées*, t. I, Paris, 1852, p. 1-95 : Voyage à Plombières (1808).

9. Amand de Vertus, *Histoire de Coincy, Fère, Oulchy*, Laon, 1864, p. 215.

10. La cause de cette incertitude chez la plupart des historiens tient sans doute à la disparition en 1871 des actes de catholicité parisiens dans les incendies de la Commune. Mais grâce à H. H. Dalrymple, *op. cit.*, la date de naissance de Louise-Marthe est retranscrite avec toutes celles figurant sur le caveau familial des Coigny au cimetière Montmartre.

11. Père Anselme, *Histoire généalogique et chronologique de la maison royale de France, des pairs et des grands officiers de la Couronne*, t. VI, Paris, 1730., p. 148 sq. Les armoiries des Conflans sont « d'azur semé de billettes d'or, au lion du même brochant sur le tout », d'après Rietstap, *Armorial général*, 3e éd., t. I, Lyon 1954, p. 453.

12. André Lorion, « Vue cavalière sur la maison de Conflans-Armentières », *Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie de l'Aisne. Mémoires*, t. X, 1964, p. 44-51.

13. *Dictionnaire de biographie française*, t. I, Paris, 1933, col. 739-742 (famille d'Armentières).

14. Duc de Saint Simon, *Mémoires*, t. VI, Paris, Hachette, 1856, p. 445.

six ans plus tard. De son mariage en 1733 avec Adélaïde Bouteroue d'Aubigny née en 1717¹⁵, il eut un fils unique, Louis-Gabriel, né en 1735, connu sous le nom de marquis de Conflans. Celui-ci marcha sur les traces de son père, mais ne dépassa pas le grade de maréchal de camp, qu'il obtint en 1763. Il avait épousé en 1755 Antoinette Portail, fille d'un président à mortier au parlement de Paris, de noblesse de robe, donc, mais ayant du bien au soleil, puisque la mariée apportait dans sa corbeille une dot de 900 000 livres¹⁶. C'est de cette union que naquit notre héroïne le 4 octobre 1759. Le ménage eut quelques années plus tard une seconde fille : Louise-Aglaé. L'absence d'héritier mâle condamnait le nom de Conflans à s'éteindre, car si le maréchal d'Armentières devait avoir en 1772 un second fils, Louis-Charles, d'un deuxième mariage contracté sur le tard avec Marie-Charlotte de La Ferté-Senneterre, celui-ci ne semble pas avoir laissé de descendance¹⁷.

Sur les jeunes années de Louise-Marthe de Conflans, aucun témoignage ne nous est parvenu. Il aurait fallu pour cela qu'elle-même eût écrit ses mémoires, car au XVIII^e siècle une jeune fille de la haute noblesse n'avait pas de vie sociale tant qu'elle n'était pas mariée et n'avait pas été présentée à la Cour. On peut imaginer cependant qu'après une mise en nourrice qui était le lot des enfants de la noblesse, son enfance se déroula dans les différentes résidences de sa famille : l'hôtel de ses parents au faubourg Saint-Germain, rue de Taranne, le château du Buisson à Brécy, où son grand-père le maréchal ne semble pas avoir fait de travaux importants sur la bâtie brique et pierre du XVII^e siècle, mais plus encore peut-être au château du Vaudreuil près de Pont-de-l'Arche, demeure de son grand-père maternel, le président Portail. Nous ignorons tout également de l'éducation qu'elle put recevoir, mais le style de ses lettres montre assez sa maîtrise de la langue, et l'on peut penser qu'elle eut accès à la bibliothèque paternelle, dont l'inventaire en 1789 montre la richesse¹⁸.

15. Adélaïde Bouteroue d'Aubigny dut représenter une alliance flatteuse sur le plan financier : fille d'un secrétaire du roi, Jean Bouteroue d'Aubigny, par ailleurs grand-maître des eaux et forêts de France, elle hérita de celui-ci la terre de Chanteloup près d'Amboise, que son fils revendit au ministre Choiseul le 24 février 1761 (informations provenant de l'*Inventaire après décès de Louis-Gabriel de Conflans*, CHAN, Minutier central, Et. XLVII, 330, ainsi que du *Supplément au Grand dictionnaire historique, généalogique, géographique, etc.*, de Louis Moreri, t. I, Paris, 1735, p. 310).

16. Les Portail étaient de noblesse relativement récente puisque Jean-Louis Portail, le père d'Antoinette était l'arrière-petit-fils d'un anobli par charge au XVII^e siècle, ce qui fit jaser lorsque son père, Antoine V Portail, fut nommé premier président en 1724 (François Bluche, *Les magistrats du Parlement de Paris au XVIII^e siècle*, Paris, 1986).

17. Ce dernier Conflans, qui mourut en 1849 au château de Roeulx dans le Nord avait donc douze ans de moins que Louise-Marthe, qui était pourtant sa nièce ! Il ne semble pas, après la Révolution (émigré, il ne rentra en France qu'en 1814) avoir conservé des attaches dans l'Aisne.

18. Dans la bibliothèque parisienne du marquis de Conflans, on relève la présence d'œuvres de Voltaire et de Rousseau, ainsi que de l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, tandis qu'en sont absents les ouvrages de religion, ce qui est une indication des opinions de leur propriétaire, manifestement proche du mouvement des philosophes. (CHAN, Minutier central, Et. XLVIII, 330).

Un mariage (socialement) bien assorti

Comme cela est alors fréquent, Louise-Marthe est mariée très jeune, en 1775, le contrat de mariage étant signé le 21 février de cette année-là. La future mariée n'a donc que quinze ans et quatre mois. C'est le moment de faire connaissance avec la famille du mari qu'on lui destine : François-Marie-Casimir de Franquetot, marquis de Coigny.

Sans doute la famille de Coigny n'était-elle pas de noblesse aussi ancienne que les Conflans, puisqu'elle ne sortit de l'obscurité qu'au début du XVI^e siècle. Thomas Guillotte, d'une famille de tabellions et d'hommes de loi, et dont le père s'était constitué un vaste domaine dans le Bas-Cotentin, fut anobli en 1543 et est à ce titre le fondateur de la maison de Franquetot de Coigny¹⁹. Comme à son habitude, Saint-Simon dans ses *Mémoires* n'est guère tendre pour le personnage²⁰. L. J. Arrigon, dans l'essai qu'il a consacré, sous le titre *La jeune captive*²¹ à Aimée de Coigny, l'égérie du poète André Chénier, et nièce par alliance de notre héroïne, évoque avec humour la patiente ascension des Coigny : « Dès lors, les Guillotte, devenus les Franquetot, vont peu à peu émerger de l'ombre et porter les yeux vers les cimes lumineuses et dorées des grandes ambitions. C'est lentement, par étapes, avec une dure ténacité, chaque génération avançant sur la précédente, qu'ils se rapprochent des sommets. Le fils de Thomas et son petits-fils [...] siègent, en qualité de présidents à mortier au Parlement de Rouen. Puis, de robe, les Franquetot passent d'épée », au milieu du XVII^e siècle, et celle-ci, au dire de Saint-Simon, achève de les décrasser. Sautons quelques générations pour arriver au premier maréchal de la famille et arrière-grand-père de François-Marie-Casimir : « La race enfin fleurit et s'épanouit en la personne de François de Franquetot, un des bons généraux de son temps et le grand homme de la famille [...]. En 1734, il succède à Villars comme commandant en chef des troupes qui opèrent dans l'Italie du Nord contre les Impériaux, se révèle habile chef d'armée et gagne la victoire de Parme. La récompense est belle : il est, la même année, nommé maréchal de France et, treize ans plus tard, en 1747, fait duc ».²² Si le fils du maréchal, décédé avant son père, semble avoir été un personnage sans grand relief²³, en revanche

19. Les armoiries des Coigny sont « de gueules à la fasce d'or, chargée de trois étoiles d'azur et accompagnée de trois croissants montant d'or, deux en chef et un en pointe ». Ces armoiries sont encore visibles sur les vitraux de la chapelle du château de Franquetot dans la Manche.

20. « Coigny était fils d'un de ces petits juges de basse Normandie, qui s'appelait Guillot et qui, fils d'un manant, avait pris une de ces petites charges pour se délivrer de la taille après s'être fort enrichi » (Saint Simon, *op. cit.*, t. IV, p. 192).

21. J. L. Arrigon, *La jeune captive, Aimée de Coigny, duchesse de Fleury et la société de son temps*. Paris, 1921.

22. *Ibid.*, p. 12.

23. Il fut tué en duel en 1748 par le prince de Dombes, pour avoir dit de dépit à ce dernier, à l'issue d'une partie de cartes où le prince l'avait battu : « Il faut être bâtard pour avoir tant de bonheur ». En effet, le prince de Dombes était le petit-fils des amours illégitimes de Louis XIV et de Mme de Montespan. D'après une autre version (*Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV*, 5 mars 1748), sa voiture se serait renversée dans la Seine par temps de neige, alors qu'il tentait de rejoindre la chasse du roi.

son petit-fils, marcha sur les traces de son grand-père : né en 1737, il entama dès quinze ans une honorable carrière militaire qu'il devait poursuivre jusqu'à la chute de la monarchie. Doué d'une grande longévité, nous le retrouverons sous la Restauration, promu en 1816 gouverneur des Invalides et maréchal de France. Il avait épousé à dix-huit ans Marie-Jeanne Olympe de Bonnevieu de Vervins, d'une famille de financiers anoblie par une charge de secrétaire du roi²⁴. De leur courte union – Marie-Jeanne décéda deux ans après leur mariage – naquit un fils unique : François-Marie-Casimir.

Le contrat de mariage, passé devant Maîtres Picquais et Ducloz, du marquis de Coigny et de Mademoiselle de Conflans est l'occasion d'étaler tout à la fois la richesse et les réseaux d'influence des deux familles. Comme cela se rencontre fréquemment pour les nobles qui vivent à la Cour, le roi et la reine, suivis par toute la famille royale, signent le contrat de mariage²⁵. Cette faveur royale s'explique par la place du duc de Coigny à la Cour : gouverneur de la maison royale de Choisy, mais surtout premier écuyer de Louis XVI, il perçoit à ce titre 200 000 livres d'appointements, et une somme équivalente « pour l'aider à soutenir son rang à la Cour »²⁶. La mariée est richement dotée, puisqu'elle reçoit 5 000 livres de rente de son père et 2 000 de sa mère, mais ce sont surtout les grands-parents Portail qui se montrent généreux : 20 000 livres comptant de la part de la présidente, 10 000 livres de rente du président, celui-ci lui garantissant par ailleurs 8 000 livres de rente à prendre à son décès sur sa terre du Vaudreuil, et son épouse 15 000 livres de rente également à son décès ; enfin la marquise de Conflans promet à sa fille 200 000 livres, toujours sur les biens de ses propres parents. Cela aboutit à un total de 1 020 000 livres, mais constitué pour bonne part d'espérances, et la suite nous montrera que Louise-Marthe, à cause, pour l'essentiel, des événements révolutionnaires, ne put jamais jouir de ce patrimoine. L'honneur des deux familles faisant obligation à chacune d'établir son enfant aussi richement que l'autre, le jeune marquis de Coigny, fils aîné du duc, pouvait faire état d'un patrimoine à la hauteur de celui de son épouse, mais, en ce qui le concernait, il s'agissait de biens dont il semble avoir réellement disposé, à savoir la moitié de l'héritage laissé par sa mère à son décès en 1757, consistant dans les terres et seigneuries du marquisat de Vervins en Thiérache, un hôtel particulier et une grande maison à Paris, enfin pour environ 300 000 livres de capital représenté par plusieurs rentes. Les deux familles avaient également une solide assise foncière en province : pour les Conflans dans le sud de l'Aisne et dans l'Eure (par les Portail), pour les Coigny dans la Manche (duché de Coigny) et dans le nord de l'Aisne (par les Bonnevieu de Vervins).

24. Joseph Valynseele, *Les maréchaux de la Restauration et de la Monarchie de Juillet, leur famille et leur descendance*. Paris, 1962, p. 25.

25. C'est ainsi que l'on peut relever les noms du comte et de la comtesse de Provence, du comte et de la comtesse d'Artois, des sœurs du roi Clotilde et Elizabeth, enfin de ses grandes-tantes, sœurs du défunt roi Louis XV, mesdames Adélaïde, Victoire et Sophie. CHAN, Minutier central, Et. XLVIII, 227.

26. Chiffres fournis par Arrigon, *op. cit.*, p. 13-14, et tirés du *Livre rouge ou livre des pensions secrètes*, 1790.

Par leurs alliances, par leur réseau d'influence, enfin par leur fortune, les deux jeunes mariés, faisaient sans conteste partie de ce que Guy Chaussinand-Nogaret, dans son ouvrage sur *La noblesse au XVIII^e siècle*,²⁷ appelle le « noyau ploutocratique » de la noblesse, constitué de deux cents à deux cent cinquante familles tout au plus, attirant à elle charges, pensions et bénéfices ecclésiastiques. Si les Conflans l'emportaient sur les Coigny par l'antiquité de leur maison, assurément les Coigny détenaient, sous le règne de Louis XVI, une position plus brillante à la Cour : au titre ducal accordé en 1747 au grand-père du duc de Coigny, celui-ci obtint l'adjonction en 1787 du titre de duc et pair : ce devait être la dernière érection de duché-pairie de l'Ancien Régime. Pour le reste les deux familles avaient de nombreux points communs : de hautes positions dans l'armée, avec des maréchaux de France, des commandements de places mais aussi des représentants dans la robe, enfin des attaches dans le monde de la finance, avec les Bouteroue d'Aubigny du côté des Conflans et les Bonnevie de Vervins du côté des Coigny.

Une jeune marquise à la Cour et à la ville

Louise-Marthe ne fut présentée à la Cour que cinq ans après son mariage, le 11 juin 1780²⁸. Elle ne semble pas y avoir occupé de charge officielle, à la différence de son beau-père, qui faisait partie des intimes de Marie-Antoinette, et dont certains témoignages firent même un amant de la reine²⁹. Elle fréquenta cependant la Cour, du moins dans les premières années qui suivirent sa présentation, et s'y fit rapidement remarquer par ses traits d'esprit.

Dans ce milieu où les liaisons amoureuses étaient nombreuses et souvent affichées, Louise-Marthe faisait profession de résister aux avances de ses soupisrants, déclarant hautement : « Ne point prendre d'amant, car ce serait abdiquer »³⁰. Sa jeunesse et sa beauté (rappelons qu'elle n'a que vingt ans en 1780) peuvent cependant expliquer que de jeunes seigneurs se soient battus pour elle, comme le

27. Guy Chaussinand-Nogaret, *La noblesse au XVIII^e siècle, de la Féodalité aux Lumières*, Bruxelles, 1984, p. 77 sq.

28. F. Bluche, *Les honneurs de la Cour*. Paris, 1957. Pour l'auteur – anonyme – de la notice précédant la publication en 1884 des lettres de la marquise de Coigny, il faut voir dans cette présentation tardive l'influence de sa mère, désireuse de la soustraire le plus longtemps possible aux influences néfastes de la Cour.

29. Les témoignages d'une liaison entre la reine et le duc de Coigny proviennent de sources diverses : l'ambassadeur de Sardaigne à Paris, les souvenirs de Lord Holland rapportant des propos de Mme Campan, gouvernante des enfants royaux, ou encore le marquis de La Fayette, dont Charles de Rémusat transcrit de la sorte l'opinion : « A l'ancienne Cour, il n'y avait jamais eu qu'une liaison [impliquant la reine] un peu établie, c'était avec le duc de Coigny, celui qui est mort maréchal. Il [La Fayette] me donna à cet égard des détails qui ne se peuvent écrire » (Valynseele, *op. cit.*, p. 42).

30. Du moins cette phrase lui est-elle attribuée par le prince de Ligne dans une des lettres qu'il lui adressa en 1787. Phrase rapportée par Ed. Pilon dans une note des *Mémoires du duc de Lauzun*, 1928, p. 260.

montre l'anecdote suivante : alors qu'elle venait de laisser tomber une rose dans une galerie du château de Versailles, le comte de Damas la ramassa, la porta à ses lèvres puis commença à l'éfeuiller en s'approchant d'une table où le comte de Broglie jouait aux cartes ; celui-ci dit au comte de Damas que rien n'était plus bête que ce qu'il faisait ; comme ce dernier répliqua que ce que disait le comte de Broglie était encore plus bête, celui-ci se leva et tira l'épée. Dans le duel qui suivit, le comte de Broglie fut blessé. Ce « duel à la rose » mit à la mode Mme de Coigny, conclut Edmond Pilon qui rapporte cette anecdote³¹.

Un autre courtisan semble avoir éprouvé pour elle une passion à la fois subite et durable : c'est Armand-Louis de Gontaut, duc de Lauzun, qui parle à de nombreuses reprises de la marquise dans ses *Mémoires*. Bien que la date de leur première rencontre ne soit pas connue précisément, elle eut lieu en 1780, l'année même de la présentation de Louise-Marthe à la Cour. Voici comment Lauzun rapporte la scène : « On joua le soir au pharaon : je jouai quelques louis, par contenance, derrière M. de Fronsac, madame la marquise de Coigny, fille de madame de Conflans mon amie depuis longtemps, mais que je connaissais à peine était assise auprès de lui. Madame de Coigny me parla. J'en fus d'une reconnaissance vraiment ridicule. Je lui trouvai bien de l'esprit et bien de la grâce : je l'avertis qu'elle ne réussirait ni à la cour ni dans sa famille, en me parlant autant, et qu'il fallait pour cela bien du courage [en effet Lauzun était alors en défaveur auprès du roi et de la reine, mécontente des bruits qui courraient de sa prétendue liaison avec Lauzun]. Elle me répondit qu'elle le savait bien. Jamais rien ne m'avait paru si charmant, si aimable ; tout le reste me devint indifférent... [...] J'emportais de Marly une impression de tristesse : je ne savais quand je reverrais cette aimable madame de Coigny ; je n'avais encore rien rencontré qui lui ressemblât ; elle occupait mon cœur ; elle occupait mon esprit ; il était extravagant d'y penser»³².

Alors que Lauzun faisait étalage de ses conquêtes féminines, la résistance courtoise mais ferme que lui opposa constamment Louise-Marthe semble avoir cantonné leurs relations au terrain de l'amitié. Les *Mémoires*, qui s'arrêtent en 1783, montrent l'évolution de la passion de Lauzun pour la marquise de Coigny, l'attente anxieuse de ses nouvelles lors des ses séjours en Amérique où il prit part à la guerre d'Indépendance, les reproches de sévérité lorsqu'il la retrouvait et qu'elle refusait de céder à ses avances. Dans une des dernières pages de ses *Mémoires*, Lauzun résume la nature de leurs rapports en s'exclamant : « Elle [la marquise de Coigny] ne peut pas m'aimer, mais elle ne peut pas ne pas vouloir me consoler », et un peu plus loin : « Elle ne me disait pas qu'elle m'aimait, mais elle me disait qu'elle comptait tant sur mes sentiments pour elle qu'elle me faisait presque autant de plaisir»³³. De l'art d'éconduire un amoureux sans s'en faire

31. *Mémoires du duc de Lauzun*, op. cit., p. 22. La querelle entre le comte de Damas et le comte de Broglie est rapportée par la *Correspondance secrète inédite sur Louis XVI, Marie-Antoinette, etc.*, t. II, Paris, 1866, p. 10.

32. *Mémoires du duc de Lauzun*, éd. 1928, p. 260.

33. Notice de l'édition de 1884, p. 12.

un ennemi ! Si l'on demeure sans information sur la qualité de leur relation après 1783, les lettres que Louise-Marthe enverra à Lauzun d'Angleterre en 1791 et 1792, et sur lesquelles nous aurons l'occasion de revenir, montrent qu'elle lui témoignait une réelle affection, s'expliquant sans doute par une intime intelligence du cœur et de l'esprit.

Un dernier amoureux célèbre fut le prince de Ligne. On ne sait dans quelles circonstances la marquise de Coigny rencontra ce dernier, aristocrate européen au service de l'Autriche mais Français de cœur, qui avait l'âge d'être le père de Louise-Marthe, puisqu'il était né en 1735. Dans l'abondante correspondance qu'il entretint avec ses contemporains, gloires littéraires, sociales ou simples gens d'esprit, les *Lettres à la marquise de Coigny*, au nombre de sept, écrites en 1787 de Crimée où il séjournait à la suite de la Grande Catherine comptent parmi ses chefs-d'œuvre épistolaires. Editées pour la première fois en 1827 avec d'autres écrits du prince sous le titre *Mémoires et mélanges historiques*, elles le furent régulièrement par la suite, la dernière édition ne remontant qu'à 2002³⁴. Mme de Staël définit le style littéraire du prince de Ligne en disant plaisamment qu'il « a été reconnu par tous les Français pour l'un des plus aimables hommes de France et rarement ils accordaient ce suffrage à ceux qui n'étaient pas nés parmi eux. Peut-être même le prince de Ligne était-il le seul étranger qui dans le genre français soit devenu modèle au lieu d'être imitateur ». ³⁵ Malgré sa réputation de collectionner les succès féminins, le prince de Ligne ne put ajouter la marquise à ses conquêtes, mais du moins conquit-il son amitié, ce qui nous vaut cette relation épistolaire, dont on ne peut que regretter de ne pas avoir conservé les lettres que la marquise dut adresser au prince en retour.

Dans les dernières années qui précédèrent la Révolution, Louise-Marthe semble avoir pris ses distances avec la Cour. Il faut peut-être y voir la conséquence de ses liens familiaux avec la famille de Rohan, puisque sa sœur cadette, Louise-Aglaé, née en 1763, avait épousé en 1781 le prince de Rohan-Montbazon, âgé comme elle de dix-huit ans. Or cette famille subit peu après plusieurs humiliations : tout d'abord la banqueroute du père du prince de Rohan, le prince de Guéménée, que Louis XVI priva alors de ses charges de cour et de ses pensions. Cette ruine, qui entraîna par ricochet celle de Lauzun, toucha peut-être également la marquise de Coigny « qui y perdit tous les capitaux qu'elle avait pu mettre dans les affaires du meilleur ami de Lauzun »³⁶. Eclata peu après l'affaire du collier de la reine, dans laquelle fut compromis le cardinal de Rohan, obligé à son tour de quitter Versailles. Louise-Marthe se rapprocha alors de l'opposition à la Cour animée par le duc d'Orléans, et devint une des égéries de ces salons parisiens piqués d'anglomanie mais dans lesquels on serait bien en peine de découvrir un programme politique précis.

34. Charles-Joseph de Ligne, *Pensées, portraits et lettres à Casanova et à la marquise de Coigny*, présentation de Chantal Thomas, Paris, 2002.

35. Propos rapportés par M. de Lescure dans sa préface à l'édition de 1886 des lettres du prince, p. V.

36. Du moins est-ce une hypothèse avancée par l'auteur de la préface de 1884 (p. 18).

Tenait-elle elle-même salon et quels personnages en vue y rencontrait-on ? Et si oui, où recevait-elle ? A ces questions nous n'avons pas de réponse, mais ce qui est attesté, c'est l'exclamation d'humeur mal déguisée en trait d'esprit que cette réputation fit sortir de la bouche de Marie-Antoinette : « Je ne suis que la reine de Versailles ; c'est Mme de Coigny qui est la reine de Paris »³⁷. Le prince de Ligne, qui s'y entendait à flatter les femmes, ne lui disait-il pas quant à lui : « Vous serez dans cinquante ans une madame du Deffand pour le piquant, une madame Geoffrin pour la raison, et une maréchale de Mirepoix pour le goût. ». Dans une autre de ses lettres, le prince lui reproche son opposition à la Cour : « Vous ne prenez que le parti des gens qui vous amusent, et vous adoptez pour opinions politiques celles qui vous inspirent les mots les plus piquants et les plus spirituels. ». Voilà un jugement qui n'est guère flatteur, mis que l'on est bien en peine de contredire, car, il faut le reconnaître, on n'a aucun témoignage précis, en-dehors de cette fronde boudeuse, sur les idées politiques réelles de la marquise de Coigny.

Au milieu de l'activité mondaine où son esprit acéré se donnait carrière, madame de Coigny trouva néanmoins le temps de donner le jour à trois enfants : Françoise, dite Fanny, née en 1778, une seconde fille, Louise-Rose, née en 1786 et qui mourut en bas âge, enfin un garçon, Gustave, en 1788, qui devait devenir le troisième et dernier duc de Coigny. On ne sait si la fréquentation du Palais-Royal, où la marquise de Genlis était en train de révolutionner, en faveur des enfants du duc d'Orléans, les méthodes d'éducation, eut une influence sur la manière de Louise-Marthe d'élever ses propres enfants³⁸, mais lorsqu'elle s'exila en Angleterre en 1791, elle n'emmena pas ses enfants avec elle, les laissant à la garde de sa mère, la marquise de Conflans, et les lettres qu'elle adressera alors au duc de Lauzun ne font aucun état de la souffrance qu'aurait pu lui causer cette séparation.

La Révolution : de l'adhésion à l'émigration

On ne sait quels sentiments inspirèrent à Louise-Marthe les premiers événements révolutionnaires, alors que son beau-père le duc représentait la noblesse du bailliage de Caen aux Etats généraux. On peut cependant penser qu'elle goûta comme une revanche les humiliations subies par la reine, en particulier lors des journées d'octobre. Mais cette même année 1789 avait commencé pour elle par un drame domestique : la mort de son père, décédé en son hôtel de la rue Pochet. Il fallut des mois pour dresser l'inventaire de la succession³⁹,

37. Bien que ce propos de la reine Marie-Antoinette soit rapporté par plusieurs historiens (M. de Lescure dans son édition de 1886 des lettres du prince de Ligne, Edmond Pilon dans son édition de 1928 des *Mémoires* du duc de Lauzun), aucun ne donne la source contemporaine.

38. Ce qui est en tout cas assuré, c'est que Madame de Genlis consacre dans ses *Mémoires* à la marquise de Coigny une très modeste place, sans doute bien inférieure à ce que fut sa place réelle dans l'entourage du duc d'Orléans : jalouse de femme ?

39. CHAN, Minutier central, Et. XLVIII, 330.

tant il y avait de terres, de mobilier, de chevaux dans les écuries et de livres sur les rayonnages des diverses bibliothèques. Le 5 mai, lors de l'ouverture des Etats généraux, on venait d'achever l'inventaire du château du Vaudreuil. L'inventaire des papiers du maréchal d'Armentières, entamé le 13 juillet, était suspendu jusqu'au 27 «à cause des événements». Les opérations furent enfin terminées le 29 août.

Durant ce temps, la Révolution avançait à grands pas. Le marquis d'Espinchal, dans ses souvenirs déjà cités, se rappelle la marquise de Coigny «rassemblant chez elle, dans les commencements de la Révolution, tous ces petits législateurs échappés du collège, royalistes ou démocrates, mais donnant toute préférence aux révolutionnaires constitutionnels». Le marquis et la marquise de Coigny partageaient alors l'hôtel du duc, rue Saint-Nicaise⁴⁰. Madame de Coigny suivait, à la tribune du public, les séances de l'Assemblée nationale, et elle se vit un jour apostrophier par un orateur dont les opinions conservatrices lui déplaisaient manifestement: «Mmes de Coigny et de P?, qui assistaient à une séance de l'Assemblée nationale, pendant un discours de l'abbé Maury⁴¹, relevaient, avec un réprobation hautement exprimée, les principes anti-constitutionnels que cet orateur exprimait, et que, nonobstant leur rang, elles étaient loin de partager. Impatient des continues interruptions que ces dames se permettaient [...], l'abbé s'écria, en désignant les causeuses: Monsieur le Président, faites taire ces sans-culotte». Le rapporteur de l'incident prétend, mais le trait est trop beau pour être vrai, que ce serait là l'origine de l'expression «sans-culotte», inventée par l'abbé Maury pour désigner au départ les femmes oubliées de leur sexe et de leur noble origine pour servir la cause de la Révolution⁴². Cependant une mésaventure survint à la marquise de Coigny dans le climat insurrectionnel qui suivit la tentative de fuite du roi à Varennes, et lui fit brusquement prendre conscience des dangers que lui faisait courir son statut d'aristocrate et de belle-fille d'un des courtisans les plus généreusement pensionnés de la Cour. Le 22 juin 1791, alors que la nouvelle de la fuite de Varennes venait de se répandre, les rues se remplirent de monde, des furieux insultant indistinctement tous ceux qui leur paraissaient suspects. «Mme de Coigny et M. de Fontenille, que la curiosité avait attirés dans la foule, au Carrousel, furent arrêtés par des gens du peuple et conduits prisonniers au Château [des Tuilleries] par des gardes nationaux. Ils furent gardés prisonniers dans le cabinet du roi, jusqu'à ce que M. de Biron vint

40. Cette rue, qui deviendra célèbre du fait de l'attentat perpétré quelques années plus tard contre Bonaparte, disparut au XIX^e siècle lors des travaux d'agrandissement des Tuilleries, car elle était située entre les deux palais du Louvre et des Tuilleries.

41. Prédicateur célèbre, député aux Etats généraux, l'abbé Maury y fut le porte-parole des partisans de l'absolutisme, combattant énergiquement la confiscation des biens d'Eglise, et la constitution civile du clergé. Emigré en 1792, il fut fait cardinal en 1794, mais entra en France en 1804 et se rallia à Napoléon, qui le fit archevêque de Paris.

42. Touchard-Lafosse. *La Révolution, l'Empire et la Restauration, ou Cent soixante et dix-huit anecdotes historiques*, Paris, 1828, p. 58.

de l'Assemblée pour les délivrer».⁴³ Louise-Marthe mit alors la Manche entre elle et la Révolution, se réfugiant à Londres, et le prince de Ligne conclut par ces vers moqueurs l'aventure où il y eut plus de peur que de mal :

Régnez en paix sur ces rivages
Remettez-vous de ces outrages
Qui pourtant ne menaçaient pas
Votre tête, dit-on, mais de secrets appas,
Que des gens curieux, prétextant la vengeance,
Voulaient voir et montrer, pour l'honneur de la France.

En Angleterre, la marquise de Coigny ne se trouvait pas en terrain inconnu : son père, le marquis de Conflans, avait été un commensal du prince de Galles. Il semblerait que Louise-Marthe elle-même se soit déjà rendue en Angleterre avant la Révolution⁴⁴, où elle aurait été présentée au prince de Galles. Les vingt et une lettres d'elle au duc de Lauzun, écrites de juillet 1791 à août 1792, montrent à la fois la vie quotidienne des émigrés dans la capitale anglaise, les rumeurs et les illusions qui occupent les esprits de ces déracinés, enfin l'inquiétude de la marquise de savoir son ami Lauzun au cœur de l'agitation révolutionnaire. Tous les Coigny avaient émigré au lendemain de l'échec de Varennes⁴⁵, ce qui ne semble pas être le cas des Conflans : la marquise, mère de Louise-Marthe, devenue veuve à la veille de la Révolution, était restée à Paris où elle avait la garde de son petit-fils, le jeune Gustave⁴⁶, et sans doute aussi de sa sœur Fanny. Ils ne semblent pas avoir été inquiétés, ce qui ne fut pas le cas de la seconde épouse du maréchal d'Armentières, Marie-Charlotte de La Ferté-Senneterre : celle-ci fut condamnée à mort par le tribunal révolutionnaire le 8 thermidor an II, la veille de la chute de Robespierre, et monta aussitôt à l'échafaud. On peut penser cependant que cette mort frappa beaucoup moins notre héroïne que celle du duc de Lauzun, resté en France au service de l'armée révolutionnaire. Dans la dernière lettre à Lauzun que l'on a conservée d'elle, adressée le 17 août 1792, alors que l'on venait d'apprendre à Londres les massacres du 10 août et l'arrestation de la famille royale, elle montre assez son alarme : «J'ai vraiment l'âme

43. Marquis de Clermont-Gallerande, *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la Révolution qui s'est opérée en France en 1789*, t. III, Paris, 1815, p. 72. L'auteur de la notice de l'édition de 1884 avoue ne pas savoir qui était le compagnon de mésaventure de Mme de Coigny. Ce pourrait être le fermier général Faventines de Fontenille, qui était par ailleurs un voisin de campagne des Conflans puisqu'il posséda dans les années 1780 l'important domaine de Mont-Saint-Père, près de Château-Thierry.

44. C'est du moins ce que laisse entendre la *Correspondance secrète inédite de Louis XVI et Marie-Antoinette*, t. II, p. 333.

45. La publication de l'*Etat nominatif des pensions* et du *Livre rouge* montra au public que les Coigny profitaient des largesses royales, ce qui ne pouvait que les rendre impopulaires.

46. C'est du moins ce qu'affirme la notice qui est consacrée au dernier duc de Coigny, dans le *Dictionnaire de biographie française* : «Il [Auguste] ne fut pas emmené en émigration par ses parents, mais resta en France, confié aux soins de sa grand-mère qui lui fit faire ses études dans un lycée».

glacée d'effroi et l'esprit frappé de terreur des événements que je viens d'apprendre ». Un peu plus loin dans la lettre, elle s'exclame, avec une sorte de pressentiment : « Je crains que [...] vous ne deveniez une malheureuse victime de tant de lâches et abominables perfidies »⁴⁷. En effet, un an plus tard, alors qu'il était à la tête de l'armée de l'Ouest, Lauzun refusa de réprimer dans le sang l'insurrection vendéenne et se trouva destitué, puis rapidement arrêté, enfermé à Sainte-Pélagie, et condamné à mort le 31 décembre 1793.

Mme de Coigny et l'Empire

On n'a pas de témoignage sur les dernières années de l'exil anglais de la comtesse de Coigny, si l'on excepte celui, déjà cité, du marquis de Bouillé, qui évoque sa figure dans ses *Souvenirs*, au chapitre de l'année 1797 : « La célébrité [de madame de Coigny] l'avait puissamment recommandée en Angleterre, où l'on accueille et recherche même, surtout dans la haute société [...] tout ce qui produit ou a produit de l'effet. Elle était ainsi beaucoup plus répandue dans le grand monde anglais que dans la société des émigrés français, où elle rencontrait d'anciennes animosités excitées en partie par la portée vive, trop juste et un peu acerbe de ses bons mots »⁴⁸. Cette « mise en quarantaine » de la marquise de Coigny de la part de ses compatriotes s'explique sans doute par ses sentiments ouvertement favorables à la constitution et à la première période de la Révolution, la plupart des exilés étant restés de farouches partisans de l'Ancien Régime. Cette situation particulière explique aussi pourquoi la marquise rentra en France, avant même la proclamation de l'amnistie du 4 floréal an X (24 avril 1802). En effet Louise-Marthe fut rayée de la liste des émigrés dès le 6 messidor an IX (25 juin 1801), et son mari le 18 germinal an XI (8 avril 1803)⁴⁹.

Comme dans beaucoup de mariages arrangés entre très jeunes gens qui n'avaient pu apprendre à se connaître et à s'apprécier, le couple formé par le marquis et la marquise de Coigny semble ne plus avoir été que de façade après la naissance de leur troisième enfant en 1788. Dès son émigration en Angleterre, Louise-Marthe vivait séparée de son mari⁵⁰, aussi la conclusion logique de cet éloignement progressif fut-il, comme le permettait désormais le Code civil, la proclamation de leur divorce le 17 fructidor an X (4 septembre 1802) par l'offi-

47. Lettre publiée à la suite de l'édition de 1928 des *Mémoires* de Lauzun, p. 336.

48. Marquis de Bouillé, *op. cit.*, t. II.

49. Dates fournies par CHAN, Minutier central, Et. LXVIII, 785, inventaire après décès du marquis de Coigny (11 mars 1816). On ne peut donc suivre sur ce point l'auteur de la notice du *Dictionnaire de biographie française*, qui prétend que le marquis de Coigny ne rentra en France qu'en 1814.

50. Dans l'inventaire des papiers du marquis, on trouve mention de plusieurs prêts du marquis à Sophie Hugues Cesselles, veuve de M. de Boëil, prêts qui donnent lieu, le 7 novembre 1801, à une reconnaissance de dette de 25 500 marks passée à Hambourg. Les liens entre le marquis de Coigny et cette dame ne furent sans doute pas que financiers.

cier d'état-civil du 1^{er} arrondissement de Paris. Mais, apparemment, cette séparation ne se fit pas «à l'amiable». En effet, le marquis tenta de faire annuler le divorce, sans doute pour des raisons financières. Finalement un accord intervint entre les deux parties le 6 prairial an XII (26 mai 1804), par lequel le marquis renonça à son recours, reconnut devoir 26 172 francs à son ex-femme sur les sommes provenant de la succession du marquis d'Armentières, ainsi qu'une rente de 6 750 francs au profit de cette dernière, sa vie durant, provenant des revenus du duché de Coigny.

La grande préoccupation de la marquise de Coigny, comme celle de tous les émigrés qui rentraient alors, était naturellement de chercher à rétablir ses revenus en récupérant ce qu'elle pouvait de son patrimoine. En application de la loi sur les émigrés, non seulement avaient été vendus les biens constituant la succession du marquis de Conflans (décédé, rappelons-le, en février 1789), mais de plus sa veuve avait été forcée de céder à la Nation les deux-tiers de son propre patrimoine (en application de la loi du 9 floréal an III). Du domaine des Conflans dans l'Aisne, seuls les bois de plus de trois cents arpents, conformément à la loi, n'avaient pas été vendus, mais en revanche le château du Buisson et celui d'Armentières, ainsi que toutes les fermes avaient été aliénées.

Madame de Coigny se rallia d'emblée au nouveau régime, qui ramenait l'ordre, et l'auteur de la biographie qui précède la publication de ses lettres en 1884 n'hésite pas à écrire – mais en se basant sur quels témoignages ? – qu'elle éprouvait une admiration fanatique pour le général Bonaparte et ses héroïques compagnons d'armes. Témoignage plus digne de foi, celui de la jeune anglaise Sarah Newton, dans son *Journal d'un voyage à Plombières*⁵¹ accompli en 1808 dans cette station thermale des Vosges en compagnie de la marquise de Coigny. Elle y rapporte au quotidien ses conversations avec la marquise, ainsi que les opinions professées par cette dernière dans ses conversations avec des visiteurs, où elle prend toujours la défense de l'empereur et de son régime. Une fois l'Empire proclamé, Mme de Coigny se mit à fréquenter les Tuileries, et fut présentée à l'empereur, qui connaissait déjà sa réputation d'épistolière, mais aussi de trouveuse de réparties assassines. Aussi l'abordait-il ensuite en plaisantant, lui demandant «comment se portait sa langue».⁵²

C'est à la cour de l'empereur qu'elle fit la connaissance d'un compatriote de ce dernier, Horace Sebastiani⁵³, qui avait accompli des missions diplomatiques en Egypte et en Turquie, mais aussi entamé une brillante carrière militaire, et fait général de division le soir de la bataille d'Austerlitz. Louise-Marthe accepta de lui donner en mariage sa fille Fanny, alors âgée de vingt-huit ans. Ce mariage répondait au dessein de l'empereur d'ancrer son régime dans la durée et d'attirer à lui des représentants de l'ancienne société. Si la jeune mariée, dans son contrat de mariage, recevait de son père la moitié du domaine normand du duché de Coi-

51. S. Newton, *op. cit.*, p. 1-95.

52. *Ibid.*, p. 86.

53. Sebastiani était originaire du bourg de La Porta dans l'arrière-pays bastiais, la Castagnica.



Horace Sebastiani, futur gendre de la marquise de Coigny,
en uniforme de lieutenant, par Paulin-Guérin.
Château de Versailles. Cliché RMN.

gny, en revanche sa mère semble ne lui avoir rien apporté en dot, signe du relatif dénuement dans lequel elle se trouvait alors⁵⁴. Ce fut même son gendre qui, par un acte sous seing privé du 12 juin 1806 lui constitua une rente annuelle de 12 000 francs⁵⁵, soit près du double de ce que son mari devait lui verser aux termes de la convention de divorce de 1804. Au-delà de cette généreuse attention, une réelle affection et une admiration mutuelle semblent s'être rapidement installées entre la grande dame qui avait essayé les feux de l'ancienne cour et le compagnon d'armes du jeune empereur, fils de ses œuvres⁵⁶. Cette affection semble même s'être renforcée dans l'épreuve que fut la mort, à peine un an après son

54. Il est plus surprenant que sa grand-mère maternelle, la marquise de Conflans, qui avait réussi à sauvegarder une part non négligeable de son patrimoine, ne lui ait rien apporté en dot: signe possible de son hostilité à ce mariage avec un représentant du nouveau régime?

55. CHAN, Minutier central, Et. LXVIII, 670, inventaire après décès de la marquise de Coigny (19 septembre 1832). Amand de Vertus est donc bien renseigné lorsqu'il écrit (*op. cit.*, p. 212): «Le général Sebastiani venait d'épouser Melle de Coigny; on dit qu'au lieu de recevoir une dot, il avait fait une pension à sa belle-mère».

56. Si Mme de Coigny était fière de la carrière militaire et diplomatique de son gendre, elle supportait sans doute moins bien qu'on lui rappelât ses origines modestes. Dans son *Journal d'un voyage à Plombière*, Sarah Newton rapporte plaisamment la rencontre, dans une hôtellerie de Genève, d'un parent du sénateur Casabianca qui expliqua à Mme de Coigny: «Je connais bien cette famille [Sebastiani]; le père de votre gendre était un commerçant qui a fait son chemin tout seul. Vraiment? dit Mme de Coigny, eh bien! votre père à vous n'a fait qu'un imbécile» (*op. cit.*, t. I, p. 82).

mariage, de Fanny qui décéda le 5 mai 1807 à Constantinople⁵⁷, où elle avait suivi son mari dans sa mission diplomatique, juste après avoir donné naissance, le 14 avril 1807, à une petite fille prénommée Altarice Rosalba. Son fils aussi était parti: cet Auguste qui sera un jour duc de Coigny, et qui n'avait que trois ans lorsque sa mère avait précipitamment quitté la France, qu'elle a dû à peine entrevoir à son retour en 1801, le voilà qui, à seize ans à peine, s'était engagé dans les dragons et devenait sous-lieutenant à dix-neuf, avant que son beau-frère ne se l'attache comme aide de camp.

Le *Journal d'un voyage à Plombières*, de Sarah Newton, récit déjà évoqué et qui se déroule sur plusieurs semaines de l'automne 1808, est assurément le témoignage le plus spontané et le plus vivant sur la femme de quarante-neuf ans, presque alors une vieille femme pour l'époque, qu'était alors la marquise de Coigny. Si son style écrit peut être apprécié à la lumière en particulier de sa correspondance avec le duc de Lauzun, en revanche le ton, la tournure et l'esprit de sa conversation, ne sont saisis dans leur spontanéité que grâce au *Journal* de Sarah Newton, alors que les anecdotes que nous avons déjà citées ne sont que des mots d'esprit forcément tronqués, et détachés de leur contexte. Cette fois-ci, en revanche, Louise-Marthe est dépeinte à travers les mille activités qui meublent ses journées dans la petite ville d'eau de Plombières. Matinées passées à entretenir sa correspondance avec ses amis français et anglais: «Elle était toute entière dans son encrier», visite de curistes ou de connaissances de passage, mais aussi longues promenades dans la montagne sur les traces laissées par Fanny, qui avait séjourné à Plombières quelques années plus tôt. Louise-Marthe confie à sa jeune compagne son chagrin causé par la perte de ses deux filles, et son dégoût de la vie: «J'aide Mme de Coigny à finir ses petites bandes de tapisserie; elle dit qu'il n'y a plus à présent d'autres fleurs pour elle dans le monde que celles qu'elle a faites à l'aiguille; mais que le monde est tout plein devant moi de véritables fleurs»⁵⁸. Mais c'est surtout dans la conversion avec les visiteurs que se révèle la personnalité de la marquise: «Le soir, nous avons eu un nouvel arrivant, M. de Béthisy (...). Je l'ai trouvé très bien; Mme de Coigny dit qu'il est ennuyeux, parce qu'il ne parle pas et elle veut qu'on parle, c'est sa manière de connaître les gens. Mme de Coigny met tout son esprit à stimuler celui des autres, et c'est pour cela, bien sûr, qu'on aime tant à causer avec elle, car elle vous fait valoir tant qu'elle veut»⁵⁹. Et un peu plus loin: «Mme de Coigny demande à tous ceux qu'elle rencontre: qui êtes-vous? d'où venez-vous? que faites-vous? que pensez-

57. Chateaubriand, qui, en route pour la Terre Sainte, passa par Constantinople en septembre 1806, y fut accueilli par l'ambassadeur de France et y croisa sa jeune épouse, dont il évoque la mémoire avec ce style qui lui est si particulier: «Son extrême bonté était accompagnée d'une grâce touchante et triste qui semblait être le pressentiment de l'avenir. [...] Quand je quittai Constantinople, Mme Sébastiani était pleine de santé, d'espérance et de jeunesse, et je n'avais pas encore revu notre pays qu'elle ne pouvait déjà plus entendre l'expression de ma reconnaissance» (Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, dans *Oeuvres complètes*, Paris, éd. Garnier frères, sd., p. 247-248).

58. S. Newton, *op. cit.*, p. 36.

59. *Ibid.*, p. 34.

vous ? Cela amuse presque tout le monde de répondre, il n'y a que les gens d'un détestable caractère qui lui tournent le dos d'un air choqué »⁶⁰.

Les deux compagnes passent aussi beaucoup de temps à se faire la lecture, lisant surtout des ouvrages d'histoire, parmi lesquels *Le siècle de Louis XIV*, de Voltaire, ainsi que l'œuvre romanesque de ce dernier, telle *Zadig*. Après avoir quitté Plombières, les deux curistes se rendent à Genève et font en route un pèlerinage à Ferney. Mme de Conflans y déclare à sa protégée : « Voltaire est le plus grand génie qui ait jamais paru sur la terre, et ses œuvres sont admirables »⁶¹. Parvenues sur les bords du Léman, elles se font inscrire à l'hôtel sous les noms de Mme et Melle d'Armentières, car la marquise ne souhaite pas que sa présence soit connue de Mmes de Staël et Récamier, alors exilées à Copet par l'empereur, et dont elle ne partageait pas les opinions politiques. Le périple se termine peu après, les voyageuses regagnant Paris par la Bourgogne et une dernière halte dans un château ami.

Un autre témoignage de la vie quotidienne de la marquise de Coigny sous le premier Empire nous est transmis par Amand de Vertus, l'auteur de *l'Histoire de Coincy, Fère, Oulchy*, qui, dans son enfance, fut le témoin des séjours de la marquise à Brécy, en compagnie de sa petite-fille Altarice-Rosalba, la fille du général Sebastiani : « Melle Sebastiani était pour ainsi dire une enfant de Brécy ; quand elle fut plus grande, sa grand-mère, qui l'adorait, lui procura toutes les distractions possibles : elle faisait venir Colas Lefèvre, le ménétrier de Coincy. On dressait une tente au bord du rû, dans le jardin de M. Picard [le château ne put être racheté qu'en 1816] ; la jeunesse de Coincy, de Brécy, les fils de cultivateurs surtout, étaient invités ; on mangeait, on dansait, c'étaient des fêtes continues ».⁶² Dans un autre passage, Amand de Vertus rapporte l'exercice de la charité, entendu par Mme de Coigny : « Pour occuper ses loisirs, elle faisait, avec les débris fort maigres de sa table, une soupe qu'elle distribuait le soir aux habitants de Brécy. Convaincue que les pauvres ne doivent pas être trop délicats, elle faisait entrer dans la composition de son bouillon des coquilles d'œufs et autres débris semblables. Revêtue de son tablier de cuisine, elle faisait mitonner tout cela pendant quatre ou cinq heures. [...] A l'heure indiquée, les indigents de Brécy allaient chercher leur soupe au château, mais presque tous la jetaient dans les chemins ; ils ne gardaient que les deux sous que chacun recevait en même temps que le potage. La bonne marquise se couchait contente de nourrir tant de gens à si peu de frais, et grâce surtout à son travail »⁶³.

Une aïeule femme d'affaires

On ne possède malheureusement plus ni correspondance ni témoignages directs de la nature du journal de Sarah Newton pour connaître la dernière partie

60. *Ibid.*, p. 38

61. *Ibid.*, p. 71.

62. A. de Vertus, *op. cit.*, p. 212.

63. *Ibid.*, p 213-214.

de la vie de la marquise de Coigny⁶⁴. Il faut donc s'en remettre, pour tenter de la suivre, aux documents notariaux et aux notices biographiques des membres célèbres de sa parenté. On imagine qu'elle assista avec anxiété au déclin de l'Empire, craignant pour la vie de son gendre et de son fils. Celui-ci poursuivait sa carrière militaire : promu capitaine en 1810, il fit la campagne de Russie et eut un bras arraché à Smolensk. En 1814, le retour des Bourbons sur le trône s'accompagna de celui des émigrés qui n'avaient pas voulu pactiser avec l'Empire. Parmi ceux-ci, le vieux duc de Coigny⁶⁵, l'ancien galant de la reine Marie-Antoinette, qui se vit nommer en 1816 par Louis XVIII maréchal de France et gouverneur à vie de l'hôtel des Invalides : il avait alors soixante-dix-neuf ans, et devait être plus âgé que la plupart de ses pensionnaires ! Par-delà la Révolution, il semble avoir renoué avec traitements et pensions, percevant 40 000 francs par an pour son grade de maréchal, autant en tant que gouverneur des Invalides et 15 000 francs comme gouverneur de Fontainebleau⁶⁶.

Au début de la même année, son fils le marquis mourait dans sa soixantième année. La Restauration lui avait conféré le grade de lieutenant général. Son inventaire après décès⁶⁷ montre une situation matérielle modeste : dans un hôtel de la rue d'Aguesseau, il louait un appartement composé seulement d'un salon, une chambre, deux cabinets et une garde-robe. Le seul tableau de l'appartement « représente une jeune fille en pied, portrait de Mme la comtesse Sebastiani dans son enfance », émouvant témoignage de l'attachement d'un père à la mémoire de sa fille trop tôt disparue. La Révolution lui avait pris la plupart de ses biens. Du domaine de Vervins, que lui avait laissé sa mère Marie-Jeanne-Olympe de Bonnevie, ne restait plus au lendemain de la tourmente que le château, qu'il vendit en 1808 et, semble-t-il quelques bois donnés à Fanny à l'occasion de son mariage. Certes le duché de Coigny avait pu, pour l'essentiel, être préservé grâce, semble-t-il, au dévouement durant la révolution de l'homme d'affaires du marquis, dénommé Benoiston de Châteauneuf⁶⁸, mais le séquestre qui frappait le domaine n'avait pu être levé qu'au profit des deux enfants du marquis, au moment du mariage de Fanny avec le général Sebastiani.

Dans les années qui suivirent, les deuils se succédèrent autour de Louise-Marthe de Conflans. Sa mère, Madeleine Jeanne Portail, qui l'avait toujours sou-

64. L'auteur de la notice de 1884 prétend (p. 61) qu'il existe une correspondance intime entre la marquise de Coigny et Sarah Newton, devenue Mme Destutt de Tracy, correspondance qui, à la différence du *Journal d'un voyage à Plombières*, ne fit pas partie de la publication de 1852.

65. Durant son exil, il s'était mis au service du Portugal, et s'était remarié en 1795 à Lisbonne avec Jeanne Françoise Aglaë d'Andlau.

66. CHAN, Minutier central, Et. LXVIII, 813, inventaire après décès du duc de Coigny.

67. *Ibid.*, 785, inventaire du 13 mars 1816.

68. Mais Benoiston de Châteauneuf était-il vraiment désintéressé ? Lors de l'ouverture de la succession de son maître, il réclame les « avances, frais, faux frais, plus les honoraires qui lui étaient dus pour ses peines, soins, démarches, voyages, correspondances, traités avec les créanciers, mémoires à consulter [...] pendant toute la Révolution [...] , travaux faits souvent au péril de sa vie dans l'intérêt de la famille de Coigny, qui avaient pour but d'empêcher la vente des biens séquestrés tels que le duché de Coigny ».



Château du Buisson, centre du domaine de Brécy, en 1862. Dessin d'Alphonse Barbey.
Bibliothèque nationale de France.

tenue financièrement et qui avait élevé ses enfants durant son exil, disparut en 1819. Louise Marthe reçut en héritage le beau domaine de Vaudreuil, qui représentait plus de six cents hectares. Puis, en 1821, c'était au tour du vieux maréchal de Coigny, son beau-père, de disparaître à quatre-vingt-quatre ans, laissant le titre ducal à son petit-fils Gustave. Ce dernier, aide de camp du duc de Berry puis de son fils, le duc de Bordeaux, épousait en 1822 une Anglaise, Henriette Dalrymple Hamilton. On ignore dans quelles circonstances il avait fait sa connaissance, mais on sait que la marquise de Coigny avait conservé outre-Manche de nombreuses amitiés et relations, et ceci doit expliquer cela.

Dans les dernières années de sa vie, Louise-Marthe assura, au profit de son fils, la reconstitution du patrimoine paternel, en pratiquant une rigoureuse économie domestique : ce fut tout d'abord en 1812 la ferme du Buisson (101 hectares), en 1816 le château du Buisson lui-même, centre ancestral du domaine de Brécy. En 1820, elle racheta à sa sœur, la duchesse de Rohan-Montbazon, sa moitié dans les bois réchappés de la succession paternelle, soit 155 hectares. Quatre ans plus tard, elle acquit la ferme de Vaux à Loupeigne (149 hectares) et la même année la ferme du Soleil à Coincy (93 hectares). Le 24 mars 1828, elle se vit attribuer par la commission d'indemnité des émigrés une rente sur l'Etat de 3 151 francs représentant à 3,33% (ou au denier trente, comme l'on disait alors) un capital de 105 020 francs⁶⁹. Cette rente l'aida sans doute à acheter un an plus tard la ferme de l'ancienne abbaye du Charme à Grisolles (231 hectares), ce qui montre que les

69. *Etats détaillés des liquidations faites par la commission d'indemnité (...) au profit des anciens propriétaires ou ayants droits des anciens propriétaires de biens-fonds confisqués ou aliénés révolutionnairement..., t. IX, Département de l'Aisne, Paris, 1825-1829.*

biens nationaux avaient du bon, et que ceux qui avaient été sous la Révolution victimes du procédé savaient en profiter à leur tour. Mme de Coigny se rendit de nouveau propriétaire d'un bien national, en acquérant en septembre 1832, cette fois-ci directement de l'Etat, le bois de Coincy, qui dépendait autrefois du prieuré du lieu. Cet achat eut lieu deux jours seulement avant son décès (12 septembre 1832) !

En à peine plus de vingt ans, de la fin de l'Empire aux débuts de la monarchie de Juillet, ce fut un domaine de près de 1 500 hectares⁷⁰ qu'elle parvint à constituer, alors qu'il lui en restait à peine plus du dixième lorsque, rentrée d'émigration, elle était obligée de loger à l'hôtel de la Sirène à Château-Thierry, car, comme l'écrit Amand de Vertus : « De ses châteaux et fermes, il ne restait pas à la dernière des Conflans une mesure pour s'y abriter ».⁷¹ En l'espace de trente ans, à la tête d'un domaine évalué à son décès à 1 800 000 francs or, elle était devenue assurément une des personnes les plus riches de l'arrondissement, aux côtés du comte de Sade ou du comte Roy, le propriétaire des forêts de l'ancien duché de Château-Thierry. Amand de Vertus rapporte avec verve les séjours de la marquise au château du Buisson, dont il fut le propre témoin : « Chaque été, elle habitait le Buisson, n'ayant qu'une femme de cuisine avec elle. Elle avait plus de soixante-dix ans ; elle dormait peu, comme tous les vieillards ; la nuit, elle dictait des lettres, tantôt pour le prince de Talleyrand, ambassadeur en Angleterre, tantôt pour divers personnages de la cour de France, avec lesquels elle était en correspondance continue. Le jeune Moussu, du Buisson [le fils des fermiers du château], encore enfant, était son seul gardien ; il couchait près d'elle ; souvent, au milieu de la nuit, elle l'appelait pour venir écrire une lettre sous sa dictée. Quand il ne s'éveillait pas assez vite, elle venait le secouer, ne lui donnant pas même le temps de se vêtir ; il fallait vite écrire. C'était un spectacle excentrique [...] de voir une des femmes les plus spirituelles de France, se promener en toilette de nuit dans sa chambre, dictant à son petit secrétaire en pareil costume, quelque missive adressée au Palais Royal ou à l'ambassade de Londres »⁷².

A la fin de sa vie, la marquise de Coigny avait quitté le quartier des Tuilleries et avait acheté, en 1815, un petit hôtel au 7 de la rue de la Ville-l'Évêque (dans l'actuel 8^e arrondissement) afin, sans doute de se rapprocher de son gendre et de sa petite-fille, qui habitaient, quant à eux, au 53 du faubourg Saint-Honoré, un hôtel acheté par le général Sebastiani en 1808⁷³.

Ce dernier, mis à la retraite par le gouvernement de Louis XVIII, avait entamé une carrière politique en se faisant élire à la chambre des députés par l'arrondissement de Vervins (où, rappelons-le, sa femme avait des biens) ; il y était

70. Dates et montants d'acquisitions fournis par l'inventaire après décès de la marquise de Coigny, CHAN, Minutier central, Et. XLVIII, 670 (19 septembre 1832).

71. A. de Vertus, *op. cit.*, p. 212.

72. A. de Vertus, *op. cit.*, p. 214-215.

73. Bruno Pons, « Hôtels Legendre de Villemorien et hôtel de Vergès puis de Saxe » *Rue du Faubourg-Saint-Honoré*. Paris, 1994, p. 181.

un des chefs de l'opposition libérale, et la Révolution de 1830 le remit en selle, faisant de lui un ministre de la Marine. En 1824, sa fille avait épousé Théobald de Choiseul, futur duc de Praslin. Quant à son beau-frère, le duc de Coigny, membre de la chambre des pairs où il succéda en 1821 à son grand-père, il siégeait parmi les royalistes constitutionnels. Lui aussi semble s'être rallié sans difficultés au roi Louis-Philippe⁷⁴. Il habitait comme son beau-frère le faubourg Saint-Honoré, rue de la Pépinière, en attendant de se faire construire un hôtel au 91 de la rue du Faubourg-Saint-Honoré, à l'emplacement des écuries du duc d'Angoulême, qu'il avait rachetées en 1834⁷⁵.

C'est dans son hôtel de la rue de la Ville-l'Evèque que Louise-Marthe de Conflans, marquise de Coigny, s'éteignit le 12 septembre 1832, victime d'une épidémie de choléra qui sévissait alors dans Paris, la dernière que connut la capitale. Le journal *Le Moniteur Universel*, dans sa notice nécrologique, tout en reprenant les expressions consacrées sur le fait que ses derniers instants ont été entourés de l'affection des siens, écrit aussi : « Agée de soixante-douze ans, Mme de Coigny avait vu tout ce que l'ancienne cour renfermait de plus éclatant, tout ce que notre révolution avait révélé d'illustrations nouvelles »⁷⁶. Mais le mot de la fin revient au maréchal de Castellane, qui, dans son *Journal*, commente ainsi la mort de la marquise : « Mme la marquise de Coigny, morte du choléra, laisse à ses héritiers une très grosse fortune. Dans le sommier du lit sur lequel elle est morte, on a trouvé 200 000 francs en or, très soigneusement cachés, plus la ceinture qu'elle portait lors de son émigration, pleine des mêmes pièces qu'elle en avait rapportées. Ce trésor avait été caché, dit-on, par la défunte, dans la prévision où elle serait forcée à une seconde émigration, par suite de la Révolution de juillet »⁷⁷. Tant il est vrai que, lorsqu'on a été une femme d'esprit, on n'échappe pas aux commérages, même par-delà de la mort !

Xavier de MASSARY

74. Le *Dictionnaire de biographie française* indique que « A la Chambre des Pairs, il fit, à plusieurs reprises, preuve d'indépendance vis-à-vis du gouvernement. En 1830 il tenta même d'inutiles démarches pour obtenir le retrait des Ordonnances [qui avaient déclenché les émeutes qui aboutirent à la chute de Charles X]. Lorsque Charles X se fut retiré à Rambouillet, il se rendit auprès de lui pour l'éclairer sur sa véritable situation, lui proposant de rester à ses côtés s'il croyait devoir résister, mais lui déclarant toutefois qu'il ne saurait, s'il quittait le sol français, faire autrement que se rallier à tout ce qui pourrait sauver le pays de l'anarchie. C'est ce qu'il fit ».

75. Bruno Centorame, « Hôtel de Coigny », *Rue du Faubourg-Saint-Honoré*, op. cit. p. 285.

76. *Moniteur Universel*, édition du 15 septembre 1832.

77. Maréchal de Castellane, *Journal*, t. III, Paris, 1896, p. 19. Cette crainte de Mme de Coigny de devoir une nouvelle fois émigrer peut s'expliquer par son âge, mais aussi par le fait que le nouveau régime ne paraissait pas encore, en 1832, fermement établi.